



Observatoire régional de la forêt méditerranéenne

Lettre d'information

28 février 2013

Cette lettre mensuelle propose un récapitulatif des nouveautés et des brèves du mois du site www.ofme.org, ainsi qu'un gros plan sur une action marquante du mois.

> GROS PLAN DU MOIS

POLITIQUES FORESTIÈRES

Construction de la prochaine stratégie forestière alpine 2014-2020

La réunion du groupe de travail forêt du comité de Massif des Alpes ce 25 février 2013, associée à la rencontre de l'ensemble des acteurs de la filière forêt-bois alpine le 29 novembre dernier, a finalisé la construction de nouvelles propositions pour la stratégie forestière alpine pour la période 2014-2020.

Ces rencontres du réseau alpin de la forêt de montagne sont organisées par les Communes forestières Provence-Alpes-Côte d'Azur et Rhône-Alpes, animatrices, mandatées par la DATAR et les Régions.



Dans le cadre du Schéma interrégional pour le Massif alpin, le Comité de Massif des Alpes élabore et met en œuvre la stratégie forestière alpine destinée à faire progresser la filière forêt-bois sur l'ensemble du massif des Alpes.



Les priorités retenues par le Comité de Massif en 2007 ont permis d'avancer dans les trois domaines touchant particulièrement à la spécificité alpine :

- L'utilisation de bois alpin dans **la construction bois**, au travers de la mise en place de la certification Bois des Alpes, permettant d'améliorer le positionnement de la ressource locale sur le marché de la construction ;
- **Le bois énergie**, en soutenant des initiatives qui contribuent à l'autonomie énergétique des territoires, au développement de circuits courts et à l'efficacité énergétique ;
- **Le débardage par câble**, qui favorise l'exploitation des bois en forêt de montagne pour une utilisation en bois d'oeuvre ou bois énergie

Pour parvenir aux objectifs fixés par le comité de massif, la Convention Interrégionale du Massif des Alpes (CIMA) et le Programme opérationnel interrégional alpin (POIA) 2007-2013 ont participé à ces grands objectifs, avec le financement de 91 projets pour environ 16 millions d'euros d'opérations.



Un réseau de territoires et d'acteurs forestiers pour les Alpes

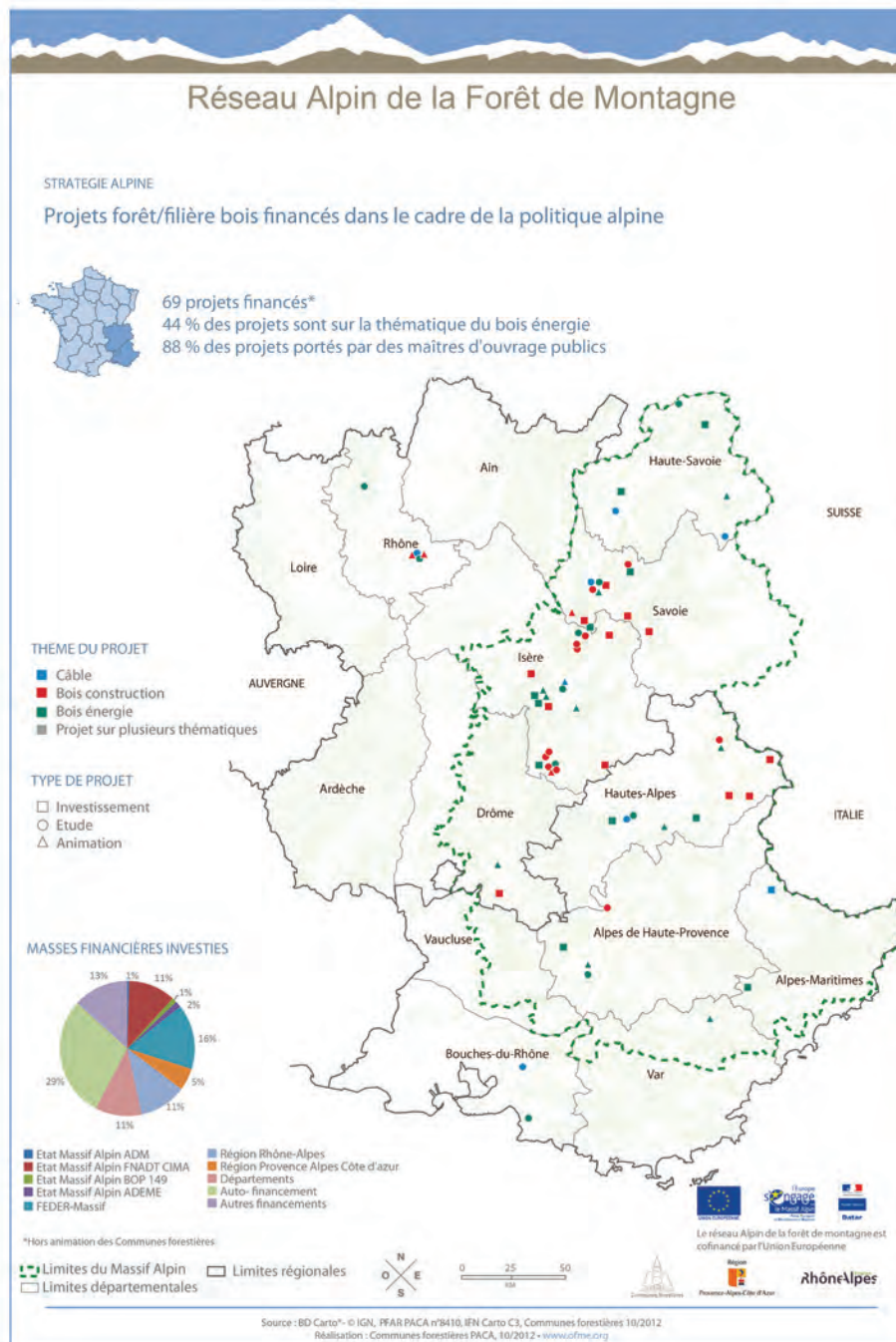
Le Réseau Alpin de la forêt de montagne a pour objectif « d'assurer une veille sur les différentes initiatives issues d'une approche territoriale de la politique forestière, et de coordonner les différentes actions de soutien à la filière forestière ». Ce réseau regroupe les territoires forestiers alpins et les acteurs de la filière forêt/bois (acteurs de la forêt et financeurs), et vise notamment à :

- Favoriser le déploiement des stratégies, conformément aux objectifs du Comité de Massif ;
- Développer le partage d'expériences, les rencontres sur les points de synergies alpines et développer l'exemplarité ;
- Faire remonter les besoins au comité de massif.

Durant toute l'année 2012, le Réseau Alpin a œuvré à organiser les réflexions pour la construction de la prochaine CIMA 2014-2020.

Des travaux co-construits

Un premier travail de bilan a été conduit avec un contact individuel auprès de l'ensemble des 54 maîtres d'ouvrages financés entre 2007 et 2012. Ces entretiens ont permis d'évaluer l'impact des financements alloués sur la période, apportant ainsi des éléments pour chiffrer les retombées économiques sur le Massif Alpin et vérifier la réalisation des objectifs stratégiques fixés.



Lors d'une deuxième phase, les membres du Comité de Massif, les territoires de projets forestiers (sur lesquels porte une Charte forestière de territoire), les acteurs institutionnels et les partenaires financiers ont été sollicités pour participer à un questionnaire interactif. Celui-ci était articulé autour des 11 objectifs de la Commission européenne. Le but était de recueillir le positionnement de ces acteurs sur des propositions d'actions à privilégier pour la future programmation.

Enfin, une journée d'échanges et de débats, organisée à Grenoble, le 29 novembre 2012 a rassemblé une centaine d'acteurs de la filière forêt bois, pour finaliser cette contribution.

Toutes les réflexions issues de l'ensemble de ces travaux ont été validées lors d'un groupe de travail forêt qui s'est tenu le 25 février dernier à Gap.



Des propositions concertées

Ces propositions, établies en concertation avec les acteurs de la filière, suivent trois axes de travail, déclinés selon diverses orientations.

1. Vers une meilleure mobilisation de la ressource, gérée durablement et répondant aux besoins des acteurs alpins
 - Adéquation entre la ressource forestière, les acteurs, les milieux
 - Favoriser les techniques de mobilisation alternatives
2. Vers une filière d'excellence autour de la transformation, l'utilisation et la valorisation de la ressource alpine
 - Innovation technologique pour développer l'utilisation du bois des Alpes (Bois construction, Bois énergie et autres usages)
 - Mise en cohérence des outils, des acteurs avec la ressource
3. Vers une structuration des entreprises plus compétitives et concurrentielles en matière d'offre de Bois des Alpes
 - Promouvoir les initiatives de regroupement et de coordination entre des entreprises pour une structuration de l'offre Bois des Alpes
 - Aide à l'installation/ reprise/ maintien d'entreprises à l'échelle des projets opérationnels

Des propositions d'actions opérationnelles et spécifiques à la filière forêt bois alpine s'inscrivent dans ces orientations, et seront discutées au sein du Comité de Massif.

Cette contribution complète, enrichie des retours et bilans effectués auprès d'un nombre important d'acteurs, alimentera ainsi les réflexions pour la construction de la prochaine CIMA 2014-2020. Elle vise à l'orienter vers des actions répondant aux besoins des territoires, directement concernés par la mise en œuvre de la stratégie forestière alpine.

[www Lire l'article sur le retour du groupe forêt du Comité de Massif des Alpes](#)

[www Télécharger l'ensemble des travaux et propositions sur le site du Réseau alpin de la forêt de montagne](#)

> LES AUTRES ACTUALITÉS

Dans l'ordre de parution, voici la liste des actualités du mois

CERTIFICATION FORESTIERE - Bilan des adhésions à PEFC PACA en janvier 2013

Le bilan PEFC du mois de janvier est disponible. Ce mois-ci, ce sont 517 propriétaires qui adhèrent à la certification forestière PEFC en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

[www Lire l'article complet](#)

FILIERE BOIS - 3ème rencontre régionale du bois énergie

La 3ème Rencontre régionale du bois énergie, organisée par les Communes forestières dans le cadre de l'animation de la Mission régionale bois énergie, aura lieu le 18 juin 2013 au Luc en Provence (83).

[www Lire l'article complet](#)



POLITIQUES FORESTIERES - Déroulement des ateliers bois des Rencontres pour l'avenir des IAA/Bois

Des changements sont intervenus dans les dates des ateliers consacrés à la filière bois, organisés par la DRAAF Provence-Alpes Côte d'Azur dans le cadre des Rencontres Régionales pour l'avenir des filières agroalimentaire et bois lancées le 20 novembre 2012.

[www Lire l'article complet](#)

POLITIQUES TERRITORIALES - 3e Rencontre régionale des élus de Chartes forestières de territoire

Les Communes forestières et la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur ont convié les élus locaux à la 3ème Rencontre régionale des élus des Chartes forestières de territoire le 22 février dernier, à Sisteron (04).

[www Lire l'article complet](#)

POLITIQUES FORESTIERES - Signature de la CFT du pays d'Aix-en-Provence

Le 5 février 2013, la signature de la Charte Forestière de Territoire (CFT) du Pays d'Aix en Provence a officialisé la mobilisation de l'ensemble des acteurs locaux pour définir, sur son territoire, une politique cohérente et concertée autour de la forêt.

[www Lire l'article complet](#)

INFORMATION GEOGRAPHIQUE - Perspectives 2013 du pôle Forêt du CRIGE

Dans le cadre du pôle Forêt du Centre Régional de l'Information Géographique, les acteurs forestiers se sont réunis le 22 janvier dernier à Gardanne, afin de réaliser un bilan des activités et définir les perspectives de travail de l'année 2013.

[www Lire l'article complet](#)

COMMUNICATION - Forêt et eau sur le bassin versant de la Siagne

Le Centre Régional de la Propriété Forestière et le SILVU de la Siagne organisent une présentation d'une méthode permettant de cartographier la sensibilité du sol à l'érosion et aux risques de turbidité en fonction des peuplements forestiers, le mercredi 6 mars de 9h30 à 12h à Saint-Vallier-de-Thiery.

[www Lire l'article complet](#)

FORMATION - L'aménagement forestier dans les Bouches-du-Rhône

Les Communes forestières des Bouches-du-Rhône invitent les élus du département à une formation sur l'aménagement forestier le vendredi 22 mars à Pelissanne (13).

[www Lire l'article complet](#)

FINANCEMENTS - Appel à propositions 2013 Programme européen LIFE+

L'appel à propositions Life + pour 2013 est paru au journal officiel de l'Union Européenne du 19 février.

[www Lire l'article complet](#)

> NOUVEAUTÉS SUR LE SITE www.ofme.org*

Dans le cadre de la mise à jour de la rubrique Documentation, voici les nouveautés de ce mois de février :

Un article concernant la sylviculture du chêne liège a été ajouté dans la rubrique « Sylviculture > Sylviculture des essences méditerranéennes » avec divers documents d'analyse et de conseils sur la gestion et la rénovation des



suberaies en région, issus des travaux conduits conjointement par le Centre régional de la propriété forestière et l'Association de la Suberaie Varoise.

[www](#) Consulter la rubrique Sylviculture > Sylviculture des essences méditerranéennes

Quatre nouveaux arrêtés préfectoraux relatifs à la défense des forêts contre les incendies dans le Vaucluse ont été mis en ligne dans la rubrique « Lois - Règlements > Règlements relatifs à la défense des forêts contre l'incendie ». Ces quatre arrêtés concernent l'emploi du feu, l'accès aux massifs forestiers, le débroussaillage autour des constructions et l'utilisation des artifices de divertissement et d'objets en ignition à trajectoires non maîtrisées. Un cinquième arrêté est attendu prochainement. Sa parution sera relayée sur le site de l'Observatoire via une annonce en actualités.

[www](#) Retrouver ces arrêtés préfectoraux dans la rubrique Lois - Règlements > Règlements relatifs à la DFCI

> LIENS UTILES SUR LE SITE www.ofme.org*

Abonnez-vous au fil de l'actualité de la forêt méditerranéenne > <http://www.ofme.org/rss.php5>

Moteur de recherche > <http://www.ofme.org/moteur.php3>

Plan du site > <http://www.ofme.org/plan.php3>

Mentions légales > <http://www.ofme.org/mentions.php3>

Nous contacter > <http://www.ofme.org/contacter.php3>

Désinscription de la lettre d'information > <http://www.ofme.org/desinscription.php3>



> RETROUVER LES SITES PARTENAIRES

Mission Régionale Bois Energie > <http://www.ofme.org/bois-energie>

Certification PEFC > <http://www.ofme.org/pefc-paca>

Espace Débroussaillage > <http://www.ofme.org/debroussaillage>

Territoires forestiers > <http://www.territoiresforestiers-paca.eu>

Forêt Privée > <http://www.ofme.org/crpf>

Crédits photographiques : P. Morand, T. Recullé, J. Pellier, JF. Veille, J. Masson, Communes forestières.

*Site animé par les Communes forestières PACA avec le concours financier de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Communes forestières Provence-Alpes-Côte d'Azur

Pavillon du Roy René, CD 7 Valabre, 13120 Gardanne

Tél. : 04 42 65 43 93

Fax : 04 42 51 03 88

E-mail : paca@communesforestieres.org

Site : www.ofme.org



Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur